

Quelles contributions de la France et de l'Allemagne pour l'Europe ?

Consultation de responsables économiques français et allemands
En présence de Madame Nathalie Loiseau, Ministre en charge des Affaires européennes
Lundi 17 septembre 2018

• **Introduction de la Ministre**

Dans un contexte international marqué par des défis économiques, climatiques, migratoires et sécuritaires d'une ampleur inédite, l'Europe et ses institutions suscitent plus que jamais de nombreuses attentes, critiques, remarques et réflexions.

Alors qu'une déconnexion entre les enjeux politiques européens et les peuples de l'Union a pu être constatée, ces consultations citoyennes visent à faire émerger de nouvelles idées pour refonder l'Europe autour des valeurs de démocratie et d'État de droit qui l'ont construite.

La refondation de l'axe franco-allemand est au cœur de cette dynamique européenne portée par le Président de la République.

A ce jour, plus de 350 débats publics et consultations ont eu lieu à travers l'Union européenne, au sein de 25 pays membres (la Hongrie et l'Italie ayant décidé de ne pas participer). Environ deux tiers des consultations ont été organisées à l'initiative d'associations et environ un tiers à l'initiative de décideurs ou groupes politiques.

Ce processus de consultation citoyenne est mené en concertation avec la Commission européenne.

Avant d'entamer l'échange avec la salle, la Ministre a souhaité rappeler brièvement sa vision de quelques grandes thématiques européennes.

Moteur franco-allemand

Le partenariat franco-allemand est primordial pour la prise d'initiatives politiques au sein de l'Union européenne. Certains États membres blâment parfois la prépondérance de ce partenariat : ces mêmes États membres blâment encore davantage l'Allemagne et la France lorsqu'elles ne jouent pas leur rôle d'impulsion au sein de l'Union.

L'Allemagne et la France partagent la même vision d'une Europe plus protectrice et plus unie. ~~et davantage souveraine, au-delà de la souveraineté première et essentielle des nations.~~

Faire converger les visions allemande et française de l'Europe est un travail quotidien, car nos deux pays n'ignorent rien de leurs approches parfois différentes des questions européennes.

Ces consultations européennes ont ainsi été lancées à un moment où l'Allemagne connaissait une période politique difficile. La clarté de la position du Président français sur l'Europe et la transparence de cet exercice de consultation permettent cependant à l'Allemagne de pouvoir compter sur un partenaire français coopératif et stable.

Initiatives européennes récentes

- Europe de la défense : des avancées spectaculaires ont été réalisées en un temps très court. C'est notamment le cas de la coopération structurée permanente, de l'initiative européenne d'intervention ou encore du fonds européen de défense. Nombre de ces sujets présentaient des divergences franco-allemandes il y a encore quelques mois.
- Unité politique européenne face à un partenaire américain instable et ne considérant pas toujours l'Europe comme une alliée.

- Réforme du régime des travailleurs détachés en vue d'une Europe plus sociale qui garantit **sse** un salaire égal pour un travail égal.
- Régulation des activités numériques pour une Europe qui protège le droit d'auteur et taxe à leur juste valeur les activités et services numériques.
- Réforme de la zone euro : convergence—historique **progressive** des positions franco-allemandes vers un budget commun, des ressources propres et une fiscalité commune de la zone monétaire.

- **Questions de l'auditoire à la Ministre**

1/ Quelle est la famille politique européenne de La République en Marche (LaREM) ?

LaREM ne se positionne pas vis-à-vis d'une famille politique européenne spécifique, le temps des élections étant encore trop éloigné pour rejoindre un groupe politique du Parlement européen. Certains principes guideront cependant LaREM lorsqu'une affiliation politique européenne devra être arrêtée : l'intransigeance sur les valeurs démocratiques et le respect de l'État de droit.

Dans ce contexte, l'appartenance du parti de Monsieur Orbán au Parti Populaire Européen (PPE) demande par exemple à être clarifiée avant toute affiliation éventuelle de LaREM à un groupe politique européen.

En outre, LaREM est favorable à la constitution de listes transnationales aux élections législatives européennes et se réjouit de la position similaire adoptée par la Chancelière allemande.

2/ Quelles mesures le Gouvernement prévoit-il de mettre en œuvre pour faire face à d'éventuelles ingérences extérieures lors des futures élections législatives européennes ?

Le Gouvernement sera particulièrement attentif à toute tentative d'ingérence extérieure ou d'interférence dans le processus électoral. Notre priorité est que la pluralité des expressions politiques puisse s'exprimer dans le cadre démocratique.

3/ Il y a-t-il un rapprochement des positions allemande et française en matière de politique industrielle ?

Au sein de l'Union européenne, il est important de rappeler que l'harmonisation des pratiques concurrentielles et des conditions de conclusion de marchés publics a permis de doter les groupes allemands et français d'un certain nombre de règles concurrentielles communes. Les principes de la concurrence sont alors les facteurs premiers de choix d'un produit.

A l'extérieur du marché commun, le temps de la naïveté concernant la conclusion d'accords de libre-échange sans contrepartie entre l'UE et des tierces parties est révolu. Tout nouvel accord commercial doit désormais inclure la réciprocité d'accès aux marchés publics, comme c'est le cas avec le Japon.

Notre partenaire allemand est également devenu réceptif à la volonté française de contrôle des investissements étrangers dans les secteurs stratégiques.

Enfin, je souhaite réaffirmer la volonté de voir émerger de vrais champions industriels européens pour que l'Europe tienne pleinement sa place dans la concurrence mondiale.

4/ Pouvez-vous nous **faire** partager vos ressentis sur les négociations entre le Royaume-Uni et l'UE concernant le Brexit ? Une participation à la carte des Britanniques au marché commun vous paraît-elle envisageable ?

Les négociations difficiles actuellement menées avec le Royaume-Uni butent sur un élément : la position intenable des Britanniques, qui souhaitent être hors de l'Union tout en bénéficiant des avantages liés à l'appartenance au marché commun. La limite entre biens et services est parfois

devenue si ténue dans nos économies qu'il n'est souvent pas possible de distinguer clairement ce qui, dans la chaîne de valeur, relève des biens ou relève des services.

Dans ce contexte, respecter la législation européenne sur les biens tout en profitant d'une législation dérégulée sur les services n'est pas possible. Cela signifierait accorder la possibilité d'une concurrence déloyale de la part des Britanniques.

Je réitère donc ici la position des vingt-sept : un marché unique à la carte n'est pas envisageable et l'UE ne va pas modifier les fondamentaux économiques sur lesquels elle s'est construite en raison du départ des Britanniques.

5/ L'Allemagne et la France partagent-elles une position politique et diplomatique commune vis-à-vis de l'Afrique du Nord ?

Il est vrai que l'Afrique du Nord a longtemps été considérée par les européens et nos amis allemands comme le pré-carré de l'influence française, au même titre que l'Est de l'Europe était considéré comme une arrière-cour allemande. Ces approches diplomatiques ne sont plus pertinentes aujourd'hui, alors que notre sécurité et nos intérêts communs nous poussent à développer une vision géopolitique commune. Les mesures de réassurance en direction des pays baltes ou le déploiement de soldats estoniens au Sahel en sont une preuve concrète.

Le défi migratoire pousse également les européens à agir ensemble sur le plan diplomatique. Le dernier conseil européen de juin 2018 a réaffirmé cette nécessité d'agir ensemble dans notre voisinage commun.

6/ Quels axes de travail s'esquissent à partir des consultations citoyennes que vous avez pu mener ?

Des mesures très concrètes seront prochainement adoptées grâce à la refondation du traité de l'Élysée :

- Favoriser l'apprentissage des langues de nos partenaires européens, en particulier l'allemand. Des efforts plus spécifiques doivent être menés dans les régions transfrontalières.
- Encourager **tous types d'échanges de jeunes que ce soient au titre de** les mobilités professionnelles ~~à travers l'Union~~, **ou** notamment grâce aux programmes Erasmus spécialisés.
- Investir dans nos systèmes de formation professionnelle et valoriser l'apprentissage.

Un important travail de maîtrise de la frénésie normative doit également se poursuivre. Le Président Juncker a ainsi veillé à limiter au maximum les initiatives législatives européennes mais de nouveaux domaines normatifs sont apparus, comme le numérique, où l'Europe se doit d'agir. Réguler au plus juste, sans excès, est primordial pour renforcer la stabilité et la prévisibilité normatives nécessaires à nos entreprises.

Au niveau français, cette frénésie normative a pu se traduire par de nombreuses surtranspositions de directives. Là aussi, un important travail de « dé-surtransposition » est en train d'être lancé afin que la législation européenne ne soit pas synonyme de contraintes mais plutôt d'encadrement juste et proportionné.

7/ Comment mobiliser les jeunes pour les futures élections législatives européennes ?

Les jeunes représentent un électorat clef à ne pas négliger pour les futures élections européennes, comme l'illustre a posteriori le triste exemple du référendum britannique sur le Brexit.

A l'échelle individuelle, la mobilisation de tout pro-européen est donc nécessaire pour inciter les électeurs, et notamment les jeunes, à aller voter. Un seul parti doit être vaincu : l'abstention.

S'ils veulent susciter l'adhésion, les partis politiques ont en outre la responsabilité particulière de ne pas présenter de listes européennes constituées de tous les « recasés » des autres élections perdues.